

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 26 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNSLAGER ( proc de M CHAZE), J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52

Présents : 43

Procurations : 4

Votants : 47

Absents : 5

Date de convocation : 20/09/2023

**Secrétaire de séance** : P MAISONNEUVE

**Absents** : K ESSAYAR, R KAPPEL, P DUPONT, D BERAL et A CHARROUD.

**En présence des suppléants non votants** : O BOISSIN.

**Objet** : Aides à l'investissement des communes - 2021-2023 - Labastide sur Besorgues - Sécurisation du centre bourg et réalisation d'une fresque murale sur le bâtiment de l'école.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la commune de Labastide sur Besorgues relatif à la sécurisation du Centre Bourg et à la réalisation d'une fresque murale sur le bâtiment de l'école ;

Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 22 août 2023 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne la sécurisation du Centre Bourg et la réalisation d'une fresque murale sur le bâtiment de l'école.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 2 293,94 € soit 50 % du montant HT du projet estimé à 4 587,88 €, le reste étant autofinancé par la commune.

Ces 2 293,84 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Labastide sur Besorgues de 34 921 € qui sera soldée au terme de ce dossier.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'attribuer un fonds de concours de 2 293,94 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2021-2023 à la commune de Labastide sur Besorgues pour financer la sécurisation du Centre Bourg et la réalisation d'une fresque murale sur le bâtiment de l'école ;
- De dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Labastide sur Besorgues, initialement de 34 921 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 15 ans.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 27 septembre 2023

Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20230926-DEL26092023-25-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2023  
Date de réception préfecture : 28/09/2023